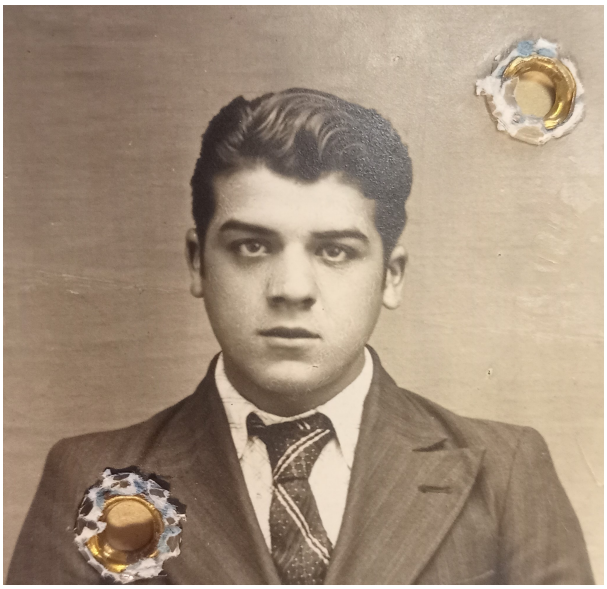
François CAPELL

Par : François Frimaudeau



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
  - Nom : CAPELL
  - Prénom(s) : François
- Etat civil
  - Date de naissance : 11/12/1920
  - Ville de naissance : Céret
  - Département de naissance : Pyrénées-Orientales
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - cultivateur
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - Front national
  - Date d'engagement : 1/12/1941
  - Département(s) de résistance : Pyrénées-Orientales
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 28/6/1942
  - Lieu d'arrestation : Casteljaloux
  - Département d'arrestation : Lot-et-Garonne
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 16e DM (Montpellier)
  - Date de condamnation : 27/10/1942
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité communiste

    - Peine infligée : Prison
    - Durée de la peine : 2 ans
    - Parcours carcéral :
      - Montpellier
      - Lodève
      - Camp de Mauzac
      - Nîmes
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 08/11/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 2533
    - Préau ou autre affectation :
      - Préau 2
    - Compagnie de combat : 2e Cie Prunières
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 6 mois, 22 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Allach (Kdo Dachau)
      - Landsberg (Kdo Dachau)
    - Matricule : 73204
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 30/04/1945
    - Lieu : Landsberg
- Reconnaissance
    - Statut : Déporté politique

Biographie

François Capell naît en 1920 à Céret, dans les Pyrénées-Orientales, où il exerce la profession d’ouvrier agricole.

En décembre 1941, il s’engage au sein du Front national de lutte pour la libération et l’indépendance de la France. Il participe alors à la distribution de journaux et de tracts clandestins. Il héberge également des résistants et les aide à franchir la frontière espagnole.

Il appartient par ailleurs au comité d’action de la Résistance de Céret, qui réunit les MUR, le Front national, l’Armée secrète, les mouvements Combat et Libération, ainsi que le Parti communiste français.

À partir du 6 mars 1942, il est incorporé aux Chantiers de la Jeunesse à Casteljaloux, dans le Lot-et-Garonne. À la suite d’une dénonciation, il y est arrêté, le 28 ou le 30 juin 1942, par des inspecteurs de la police judiciaire de Montpellier, pour « reconstitution de ligue dissoute et distribution de tracts ».

Interné à Montpellier de juin à octobre 1942, il est condamné, le 20 octobre 1942, à deux ans de prison par la section spéciale près le tribunal militaire permanent de la 16e division militaire de Montpellier. Il est ensuite détenu à Lodève d’octobre à décembre 1942, puis au camp militaire de Mauzac de décembre 1942 à mars 1943. Dans ce camp, il fait l’objet d’une nouvelle condamnation pour reconstitution de ligue dissoute.

Détenu à Nîmes de mars à novembre 1943, il est incarcéré à la maison centrale d’Eysses le 8 novembre 1943, sous le numéro d’écrou 2533. Il appartient au bataillon FFI de la centrale et participe aux « Trois Glorieuses » des 9, 10 et 11 décembre 1943, puis à l’insurrection des 19 et 20 février 1944.

Le 30 mai 1944, il est livré aux Allemands avec la quasi-totalité des détenus d’Eysses. Déporté le 18 juin 1944 à Dachau, où il reçoit le matricule 73204, il est libéré puis rapatrié le 3 juin 1945.

François Capell meurt en 1988 à Béziers, dans l’Hérault.